



LIEU DE LA FORMATION

LA FORMATION "CONTES ET HISTOIRES À RACONTER" PEUT ÊTRE ORGANISÉE SUR TOUT LE LOT ET GARONNE ET SUD GIRONDE.

PUBLIC CONCERNÉ

Assistant(e)s maternel(le)s mais encore tout public travaillant dans le secteur de la Petite Enfance.

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis

DÉBUT DE LA FORMATION

Tout au long de l'année

DÉTAILS DATE DE LA FORMATION

Formation « contes et histoires à raconter » :

- Dates à déterminer

MODALITÉS DE FINANCEMENT

- Financement personnel
- Plan de développement des compétences

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Non seulement, les contes et histoires sont propices aux apprentissages et à l'acquisition de nouvelles connaissances, mais aussi, au développement du langage et du vocabulaire de l'enfant. Sans compter que les histoires et les contes permettent à l'enfant de développer sa créativité et son imagination. Toutefois, l'art de conter s'apprend. C'est ainsi que la formation « contes et histoires à raconter » vous donnera les clés pour vous approprier la lecture et impliquer l'enfant dans l'histoire.

CONTENU DE LA FORMATION

- contes et histoires : quelle différence ?
- l'imagination et la créativité chez l'enfant
- la structure d'un récit pour contes ou histoires
- l'art de raconter une histoire : conter en associant le geste à la parole afin de captiver l'enfant qui écoute.
- l'aménagement d'un espace réservé à la lecture de contes ou histoires
- créer un conte, une histoire en s'inspirant de son propre environnement
- aborder différentes thématiques grâce aux contes et histoires (deuil, arrivée d'un autre enfant, peur du noir, entrée à l'école, etc.)

CONDITIONS DE FORMATION

La formation « contes et histoires à raconter » alterne entre théorie et mises en situations pratiques

Formation interactive de 14 heures

Horaires : **8h45-12h15 / 13h30-17h**

Groupe de 7 à 12 personnes

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation continue tout au long de la formation
- Attestation de suivi de formation
- Passeport de formation pour les assistant(e)s maternel(le)s

CONDITIONS D'ADMISSION

Pour les assistant(e)s maternel(le)s :

- avoir un agrément d'assistant(e) maternel(le)
- être en activité
- disposer de 14 h/58h sur son plan de formation
- renvoyer le bulletin d'inscription complété et dans les délais avec les pièces obligatoires à joindre.

Pour tout autre public du secteur de la Petite Enfance :

Merci de nous contacter au 05 53 66 82 48

PROFIL DES INTERVENANTS

VOS CONSEILLERS DE L'AGENCE DU LOT-ET-GARONNE

Hélène BOURSINHAC
Conseillère en Formation
Continue
agence-marmande@greta-cfa-
aquitaine.fr
06 33 47 69 70

Sabrina MOSCONE
Assistante Commerciale
sabrina.moscone@greta-cfa-
aquitaine.fr
05 53 76 02 54



CONTES ET HISTOIRES À RACONTER FORMATION



Conteuse professionnelle depuis une vingtaine d'années.

VOS CONSEILLERS DE L' AGENCE DU LOT-ET-GARONNE

Hélène BOURSINHAC
Conseillère en Formation
Continue
agence-marmande@greta-cfa-
aquitaine.fr
06 33 47 69 70

Sabrina MOSCONE
Assistante Commerciale
sabrina.moscone@greta-cfa-
aquitaine.fr
05 53 76 02 54